



EN 20 ANS, LA CADES A AMORTI 110,3 MILLIARDS D'EUROS DE DETTE SOCIALE

Le président du Conseil d'Administration de la CADES, Patrice Ract Madoux, et les responsables des opérations de marché ont présenté à la presse, à Paris et à Londres, le bilan des émissions réalisées en 2015, les nouvelles mesures votées en fin d'année dernière par le Parlement et le programme de financement prévu pour 2016.

Forte de la confiance que lui accordent les grands investisseurs internationaux, convaincus par la sécurité et la liquidité des obligations qu'elle émet, la CADES a poursuivi avec succès la mission que lui a confié le Parlement français d'amortir la dette sociale française. En 2015, la CADES aura ainsi amorti 13,6 milliards d'euros, conformément à l'objectif rectifié par le projet de financement de la sécurité sociale pour 2016.

Au total, ce sont 110,3 milliards d'euros de dette sociale qui auront été amortis au 31 décembre 2015 par la CADES depuis sa création en 1996, contribuant ainsi pour plus de 5 points de PIB au désendettement de la France, et même 6 points de PIB si on y ajoute les intérêts dont l'amortissement a évité le versement.

2015 : 14,9 milliards d'euros levés sur les marchés financiers internationaux

Bénéficiant d'un marché extrêmement dynamique et à la recherche d'actifs de qualité, la CADES a été en mesure en 2015 de lever 14,9 milliards d'euros à moyen et long-terme auprès des investisseurs internationaux.

L'année 2015 aura été marquée une fois encore par des opérations d'envergure, notamment :

- Un emprunt de référence de 3 milliards d'euros à 8 ans, une première pour la CADES sur cette maturité et dans des conditions de marché difficiles alors que la Banque Nationale Suisse annonçait simultanément l'abandon de la parité de sa devise avec l'euro ;
- Un premier emprunt de référence de 3 milliards de renminbi, représentant l'une des plus importantes opérations lancées par un émetteur de la zone euro sur cette devise ;
- Un emprunt de référence de 3,5 milliards de dollars à 7 ans, la transaction la plus élevée menée par la CADES sur un emprunt en dollars à cette maturité ;
- Un emprunt de référence de 600 millions de livres sterling à 3 ans, constituant l'emprunt en livres sterling le plus important levé sur le secteur des agences souveraines et supranationales en 2015 ;
- Un emprunt de référence de 3 milliards de dollars à 5 ans, soit le premier emprunt en dollars sur cette maturité depuis 2013 ; à cette occasion la CADES a saisi la dernière fenêtre d'émission disponible avant que le marché du dollar ne se détériore à partir du 3^{ème} trimestre.

**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis**

Au total, la CADES a émis 10,3 milliards d'euros libellés en dollars représentant près de 70% du montant total émis.

Enfin, l'encours des émissions à court terme au 31/12/2015 se répartit comme suit : 5,25 milliards d'euros d'ECP (Euro Commercial Paper), 2,94 milliards de dollars d'USCP (US Commercial Paper) et 0,11 milliard d'euros de billets de trésorerie.

Les nouvelles mesures adoptées pour 2016

En 2016, la loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) votée par le Parlement en fin d'année dernière prévoit le transfert à la CADES dès cette année de l'intégralité du reliquat des déficits à reprendre en application de l'article 9 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011. Ce seront donc 23,6 milliards d'euros qui seront ainsi transférés à la CADES dès 2016.

Par ailleurs, il comporte une simplification de la nature de nos recettes avec le remplacement des 1,3% de prélèvement social sur le capital par 0,12 point supplémentaire de CSG, portant ainsi le taux de CSG attribué à la CADES à 0,6%, et ceci sans modifier le montant total de ses recettes.

L'objectif d'amortissement de la CADES a été fixé à 14,2 milliards d'euros par la LFSS pour 2016. A la fin de 2016, la CADES devrait ainsi avoir amorti 124,5 milliards d'euros. Il lui restera une dette à amortir de près de 136,0 milliards d'euros.

2016 : un programme de financement à moyen et long terme de 15 à 20 milliards d'euros

Afin de répondre à son besoin de financement, la CADES a défini un programme d'émissions entre 15 et 20 milliards d'euros à moyen et long terme, auquel s'ajoutera un programme de 4 à 9 milliards d'euros à court terme. Ce programme de financement place ainsi la CADES parmi les premiers émetteurs souverains et quasi-souverains européens.

CADES REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR



Patrice Ract Madoux
Président du Conseil d'Administration
01 55 78 58 03
patrice.ract-madoux@cades.fr



Relations presse et investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District de Colombie). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.